



Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA



DOSSIER DE PRESSE

Réunion du comité de pilotage

Montchanin – lundi 4 novembre 2019



Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA

Dossier de presse – Comité de pilotage du 4 novembre 2019

SOMMAIRE

La RCEA - Route Centre Europe Atlantique

→ Une première phase qui s'achève fin 2019

La phase 1 se termine : dernières mises en service fin 2019 Paray Charolles et Prissé Charnay

→ Une deuxième phase qui débute fin 2019

Le début de la phase 2 dès 2019 : opération Blanzly la Fiolle suivie de la Chapelle-du-Mont-de-France et des aires (Charolais et Montchanin)

Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA

Dossier de presse – Comité de pilotage du 4 novembre 2019

La RCEA - Route Centre Europe Atlantique

Située en partie dans les départements de l'Allier et de la Saône-et-Loire, la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) fait partie d'un ensemble routier plus large, s'étendant entre, d'un côté la façade Atlantique et la péninsule ibérique via Limoges et Bordeaux et, de l'autre, la Suisse et l'Italie via le réseau routier existant.

La RCEA fait partie de l'itinéraire européen E62. Les trafics de transit qu'elle supporte, dont de nombreux poids-lourds, confirment la vocation économique de cet axe à l'échelle européenne.

Sa position stratégique permettant d'éviter les reliefs du Massif Central, en fait un axe privilégié est / ouest pour les trajets de longue distance, notamment les transports de marchandises.



Le programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA a été présenté par le ministre en charge des transports le 11 juillet 2013. Ce programme important de rénovation et de sécurisation de cette route particulièrement dangereuse et accidentogène s'étend de 2014 à 2025 et au-delà, suivant 3 grandes phases :

- La 1^{ère} phase (2014-2019) : dite des « aménagements prioritaires » pour un montant total de 184 M€
- La 2^{ème} phase (2020-2025) : « la RCEA optimisée » pour un montant total de 231 M€.
- La 3^{ème} phase (au-delà de 2025) : l'achèvement de la mise à 2x2 voies pour un montant total de 218M€.

→ Une première phase qui s'achève fin 2019

Dans un contexte budgétaire tendu, État et collectivités ont tenu leurs engagements pour cette phase 1.

Ce sont en effet environ 35 km de 2x2 voies supplémentaires qui auront été mis en service d'ici la fin de l'année 2019.

Le programme aura par conséquent été mis en œuvre dans le respect des délais, tout en étendant le périmètre initial avec l'intégration des sections de Prissé – Charnay-lès-Mâcon et de l'échangeur de Palinges.

Branche Sud – RN 79 : Mise en service des sections Paray-Charolles et Prissé Charnay

La mise en service de la section de la RN 79 entre Paray et Charolles sur 8km est prévue fin 2019

Les travaux sur la section entre Prissé et Charnay les Macon réalisés dans la continuité de ceux réalisés sous maîtrise d'ouvrage APRR vont permettre de mettre en service vers fin 2019 6km de 2x2 voies supplémentaires.

Fin 2019, 62% de la RN 79 seront désormais à 2x2 voies.

Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA

Dossier de presse – Comité de pilotage du 4 novembre 2019

2014-2019 : Mise en service de **14 km**

Il restera **21 km de bidirectionnelle** à traiter (dont 17 km) en phase 2



Branche Nord – RN 70 : Mise en service de l'échangeur de Palinges

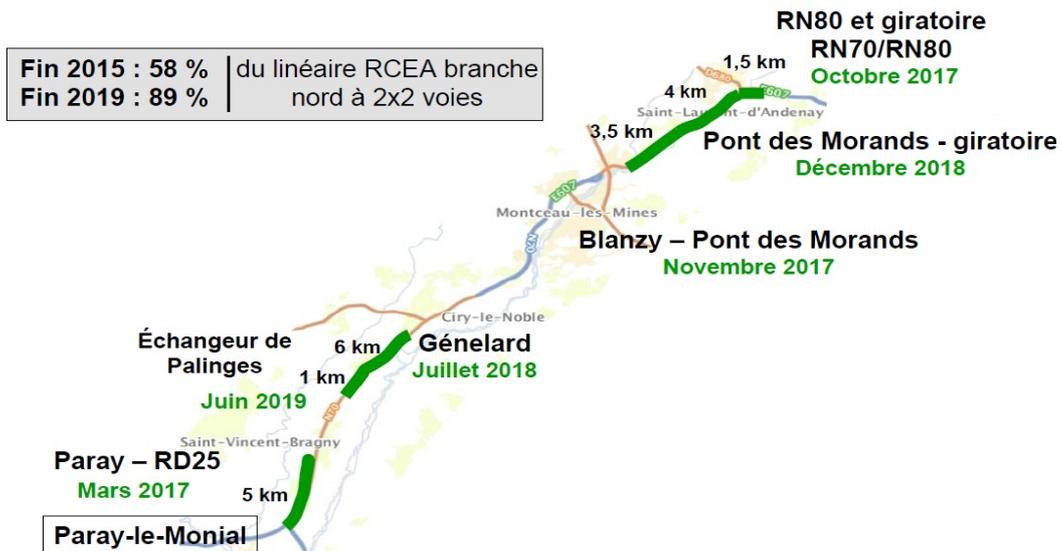
Après la mise en service du créneau de Gévelard en juillet 2018, la section a été complétée par 1km de 2x2 voies au niveau de l'échangeur de Palinges en juin 2019

Fin 2019, 89% de la RN 70 seront désormais à 2x2 voies.



2014-2019 : Mise en service totale de **21 km**.

Il ne restera plus que **13km de bidirectionnelle** à traiter en phase 2



Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA

Dossier de presse – Comité de pilotage du 4 novembre 2019

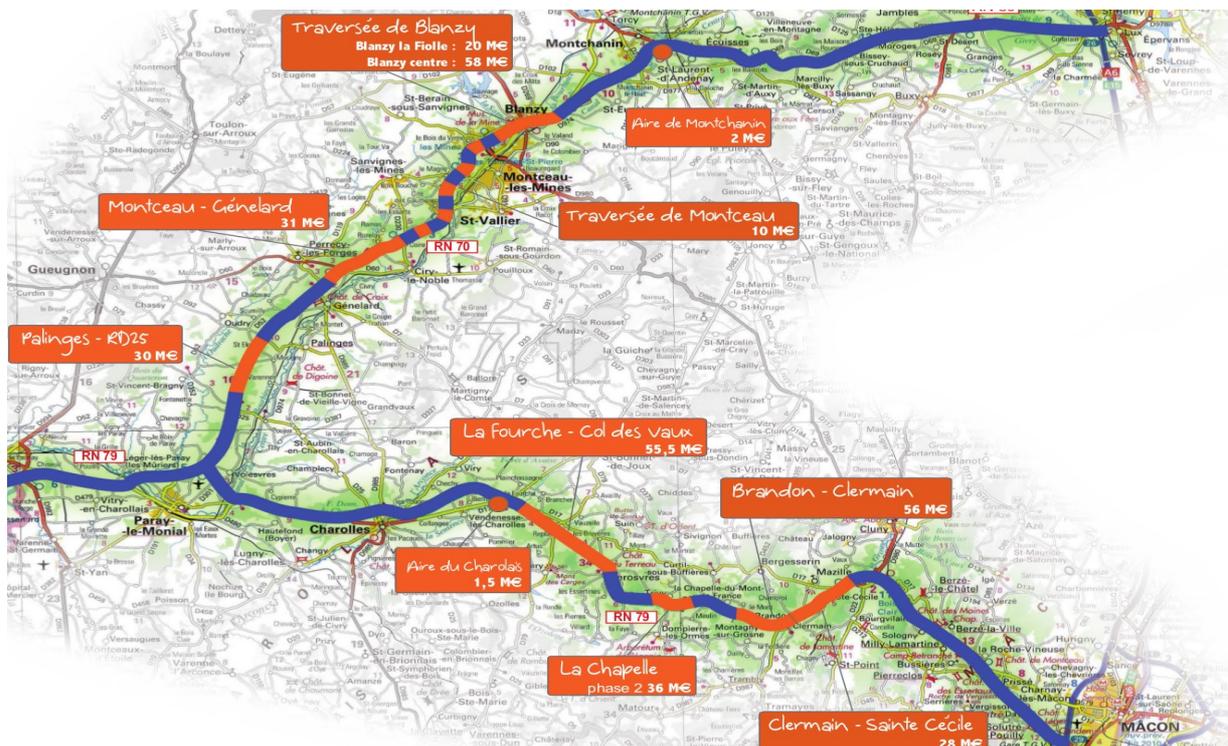
➔ Une deuxième phase qui débute dès 2019

Face aux très forts enjeux de sécurité et de desserte du territoire et à l'approche de la fin de la phase 1, la question d'accélérer encore le programme s'est posée pour être en cohérence, dans une logique d'axe, avec les aménagements prévus dans le département de l'Allier.

Conformément aux recommandations du conseil d'orientation des infrastructures et en réponse aux attentes exprimées par les élus auprès de la ministre des transports lors de sa venue dans le département de Saône-et-Loire en janvier 2018, l'État a proposé courant 2018 une **accélération du calendrier de la phase 2 avec un montant porté à 328 M€ au lieu des 231 M€ prévus initialement et une programmation avancée à la période 2019-2023.**

Cette proposition actée par l'ensemble des co-financeurs du programme lors du comité de pilotage du 17 octobre 2018 se traduit par une participation accrue de l'ensemble des partenaires : **Etat 202 M€, Région 58 M€, Département 58 M€ et Communauté Urbaine Montceau Creusot 10 M€.** Grâce à cette mobilisation, la quasi-intégralité des chantiers de la RCEA sera terminée ou en cours d'ici fin 2022 .

Ensuite la **3^{ème} phase du programme** permettra l'achèvement de la mise à 2x2 voies pour un nouveau montant total de 121M€.



Le **comité de pilotage RCEA du lundi 4 novembre 2019** présidé par Bernard SCHMELTZ, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté a permis de dresser un point d'avancement et un bilan de la phase 1 et de présenter le démarrage de la phase 2.

Les cofinanceurs du programme, représentés par Monsieur le préfet de région, Marie-Guite DUFAY, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, André ACCARY, président du Conseil départemental, David MARTI, président de la Communauté Urbaine Creusot Montceau ont pu se féliciter de cet avancement très significatif tout en rappelant leur exigence quant à la poursuite de ce programme ambitieux.

Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA

Dossier de presse – Comité de pilotage du 4 novembre 2019

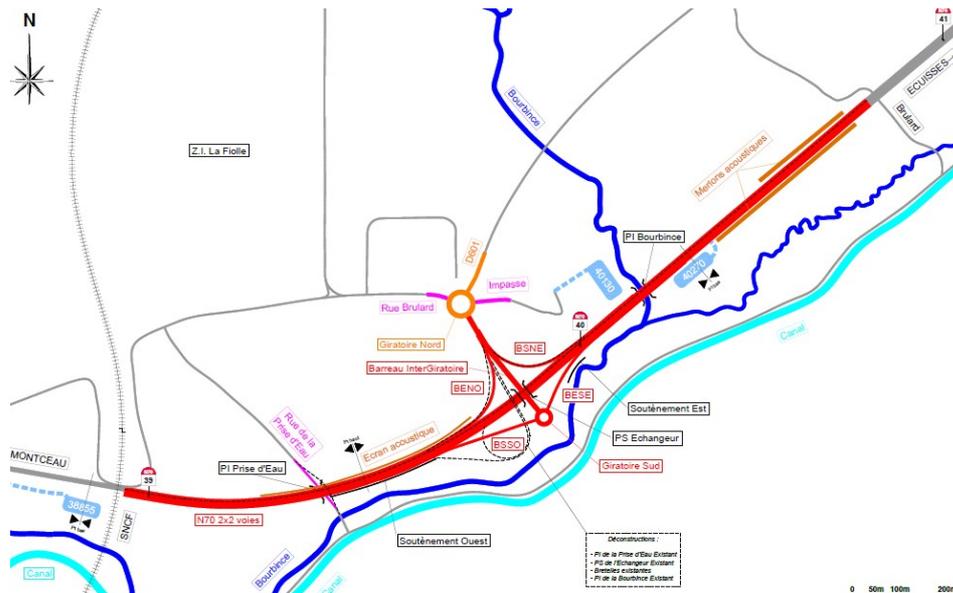
Le comité de pilotage s'est poursuivi par une visite du chantier RN79 Blanzly-La Fiolle qui constitue le premier chantier de phase 2

RN 70 : Blanzly-La Fiolle : première opération de phase 2 mise en travaux

Cette première opération de phase 2 a été rendue possible par la réalisation d'études anticipées en phase 1.

Les travaux ont débuté en octobre 2019 pour une durée de 18 mois, avec une fermeture complète de l'échangeur pour une durée prévisionnelle de 12 mois. Une déviation est mise en place.

Ils vont permettre la mise en service d'un nouvel échangeur et de 2km nouveaux kilomètres de 2x2 voies



Plan du projet

Pour en savoir plus :

D'autres chantiers de la phase 2 suivent en 2019 celui de Blanzly La Fiolle :

RN79 - La chapelle de Mont de France : chantier en cours de préparation pour un démarrage des travaux début 2020 (durée : 3 ans hors intempéries)

Aires de Montchanin : chantier en cours de préparation pour un démarrage des travaux à partir de décembre (durée : 6 mois hors intempéries)

Aire du Charolais : chantier en cours de préparation pour un démarrage des travaux vers mi novembre (durée : 6 mois hors intempéries)

Les études se poursuivent en parallèle pour lancer les autres chantiers chaque année d'ici 2022

Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA

Dossier de presse – Comité de pilotage du 4 novembre 2019

Contacts presse :

- Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté - Cécile HERMIER – 03 80 44 64 05
cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr

- DREAL Bourgogne-Franche-Comté : Patricia DROZ - 03 81 21 67 18 - 07 61 20 94 79
patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr

